

Commission : Discipline
Date : 25 septembre 2025

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D1	20 09 25	CS ANG LEROY	2 Matchs de suspension	Art 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	22 09 25	41€
D2	20 09 25	UA COGNAC	2 Matchs de suspension	Art 4 du Barème Disciplinaire	Joueur	22 09 25	41€
D2	21 09 25	AS MERPINS	3 Matchs de suspension	Art 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	22 09 25	55€
D2	21 09 25	AS MERPINS	7 Matchs de suspension dont 2 avec sursis	Art 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	22 09 25	90€
D2	21 09 25	AS ANG. BEL AIR	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	22 09 25	35€
D4	20 09 25	ES MONTIGNAC	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	22 09 25	35€

D4	21 09 25	CA ST MEME LES CARRIERES	5 Matchs de suspension	Art 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	22 09 25	90€
D4	21 09 25	FC CHARENTE LIMOUSINE	3 Matchs de suspension	Art 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	22 09 25	55€
D4	21 09 25	ENT. NERCILLAC REPARSAC	3 Matchs de suspension	Art 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	22 09 25	55€
D4	21 09 25	LSC FEUILLADE	10 Matchs de suspension dont 3 avec sursis	Art 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	22 09 25	160€
U17	20 09 25	CS ANG LEROY	4 Matchs de suspension	Art 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	22 09 25	60€

Lien vers le [Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire](#) en vigueur.

Le Président : Marcel Buisson

Le Secrétaire : Didier Aubin

Habin